



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Ministère des Infrastructures, des Transports  
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



**Pays:** SENEGAL

**NOM du** PROJET D'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE DES ZONES AGRICOLES  
**Projet :** (PCZA) DU NORD ET DU CENTRE

**Titre de la mission:** **Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des activités de suivi-évaluation dans le cadre du Projet d'amélioration de la Connectivité des Zones Agricoles (PCZA) du Nord et du Centre**

**N° de référence** : SN-AGEROUTE-272013-CS-QCBS

### **AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET**

1. Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié dans le journal « L'AS » du 02 février 2022.
2. La République du Sénégal a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 200 millions en vue de financer le coût du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) du nord et du centre et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer les services de consultances pour la réalisation de la composante suivi évaluation.
3. La mission devra permettre, d'apprécier de manière globale le niveau d'atteinte des objectifs de développement du projet. Le Consultant devra produire des indicateurs pertinents, établir une situation de référence et évaluer les effets et les impacts dans l'ensemble de la zone d'influence du projet (ZIP) au début, pendant sa mise en œuvre et après son achèvement.

Le délai prévisionnel de réalisation des prestations est de 60 (soixante) mois

4. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
  - ✓ la détermination des indicateurs pertinents ;

- ✓ l'établissement de la situation de référence ;
- ✓ l'évaluation à mi-parcours ;
- ✓ l'évaluation ex-post de l'impact socio-économique du projet,
- ✓ la réalisation des films documentaires avant, pendant et après les travaux du projet ;
- ✓ l'évaluation par les bénéficiaires ;
- ✓ l'élaboration du rapport d'achèvement ;
- ✓ effectuer des missions de monitoring trimestrielles.

5. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations :

- qualification générale dans le domaine (activités principales, nombre d'années d'existence et nombre de personnel permanent depuis 5 ans du bureau) ;
- expérience pour des missions similaires (fournir les attestations justifiant la réalisation des missions);
- capacité technique et managériale du bureau ;
- moyens logistiques disponibles ;
- références de clients;
- qualification du personnel dans le domaine ;
- toute autre information jugée pertinente.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification.

6. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale (**juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020**) « Règlements de Passation des marchés » ;

7. Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse : Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence Tel (221) 33 869 07 51 - Email : [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) ; [mndao@ageroute.sn](mailto:mndao@ageroute.sn) ; [mlye@ageroute.sn](mailto:mlye@ageroute.sn). Les heures de bureaux sont de 8 heures à 17 heures (GMT).

Les manifestations d'intérêt, écrites en langue française, sont reçues sous plis fermés à l'adresse ci-dessus au plus tard le **05 avril 2022** à 11 heures 30 précises (GMT).

L'enveloppe présentant la Candidature devra porter expressément la mention :

**« Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des activités de suivi-évaluation dans le cadre du Projet d'amélioration de la Connectivité des Zones Agricoles (PCZA) du Nord et du Centre »**

**Les dossiers transmis sous format électronique seront acceptés pour la Manifestation d'Intérêt.**

Le Directeur Général  
**Ibrahima NDIAYE**